



AVIS AUX MEMBRES

N° 2006 – 027

Le 24 février 2006

MODIFICATION DE L'AVIS AUX MEMBRES NUMÉRO 2006-025

RAJUSTEMENT DE CONTRAT Gestion ACE Aviation Inc. (ACE)

Après considération de tous les éléments à analyser dans ses décisions d'ajustement tels qu'énoncés dans la règle A-902 2), notamment ceux visant à assurer le maintien d'un marché équitable et ordonné ainsi que l'efficacité des procédures de règlement des levées, Corporation canadienne de compensation de produits dérivés renverse la décision annoncée dans l'avis aux membres numéro 2006-025. **Aucun ajustement ne sera donc apporté aux contrats d'options ACE.**

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Karen McMeekin, service de Surveillance des marchés, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-7877 ou le service des opérations de CDCC.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télé. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télé. : 514-871-3530

www.cdcc.ca